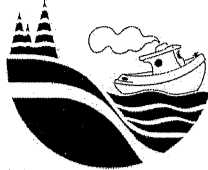


MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

AVIS PUBLIC

**DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05**

AVIS est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 12 mars 2013 à 19 h à la Fabrique de la paroisse de Cantley située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Nature et effet : permettre l'installation d'une piscine hors terre en cour avant à 8,1 m de la ligne de lot et permettre la construction d'une galerie attenante à la piscine en partie dans la cour avant en dérogation à l'article 8.4.2 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule qu'une piscine, incluant ses accès, sa galerie et sa terrasse, ne peut être implantée que dans les cours latérales et arrière.

Identification du site concerné : Lot 2 619 660 du Cadastre du Québec
15, place du Neufbourg


2. Nature et effet :

- a) tenir pour conforme l'orientation de la façade de l'habitation selon un axe de 42 degrés par rapport à la ligne avant en dérogation à l'article 6.1.5 du Règlement de zonage numéro 269-05 qui stipule que, dans le cas où le bâtiment est éloigné de toute voie de circulation d'une distance d'au moins 20 m, la façade principale peut être orientée selon un axe variant de 15 à 30 degrés;
- b) permettre, en cour arrière, la construction d'un escalier extérieur menant à l'étage supérieur de l'agrandissement de l'habitation en dérogation à l'article 6.4.4 du Règlement de zonage numéro 269-05 qui stipule que les escaliers extérieurs conduisant à un étage supérieur sont prohibés, sauf à l'arrière des bâtiments commerciaux et institutionnels.

Identification du site concerné : Lot 4 074 036 du Cadastre du Québec
116, rue Laviolette

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ou lors de la session régulière du conseil du 12 mars 2013 débutant à 19 h. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou sur le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 18^e jour du mois de février de l'an deux mille treize.


Jean-Pierre Valiquette
Directeur général